











DÉPOSEZ VOS IDÉES SUR **MONTIGNY-LES-METZ.FR OU SUR L'APPLICATION MOBILE**



Date limite <<< 19 mai 2022

(i) mairie@montigny-les-metz.fr | T. 03 87 55 74 05





LE BUDGET PARTICIPATIF 🤝

c'est quoi?

Le **Budget Participatif** permet l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la Ville pour développer des projets proposés directement par les montigniens.



C'est un outil fondé sur le partage d'idées avec l'ensemble des citoyens montigniens.

Le dispositif permet dès l'âge de 9 ans et de façon individuelle ou groupée (association de quartier, de parents d'élèves...), de proposer des projets d'intérêt collectif comme par exemple la végétalisation, le mobilier urbain, les aménagements ludiques ou sportifs,...

Les projets ayant reçus le plus grand nombre de suffrages citoyens en 2021 :

- · Aménagements complémentaires et sécurisation du Parc Robert Schuman
- Implantation d'agrès en différents lieux de la ville
- Mise en place d'un éclairage led sous le tunnel Vénizelos
- Aménagement d'une aire de pique-nique aux Prairies Jean-Marie Pelt

Le Budget Participatif se déroule sur une année civile et suivant plusieurs étapes :

- **1 Émergence des projets.**Avril > 19 mai 2022
- 2 Étude de la recevabilité et de la faisabilité du projet.

Juin > Septembre 2022

 Présentation des projets réalisables, vote et annonce des résultats.

Septembre > Novembre 2022

4 Inscription au budget pour réalisation en 2023.





ou sur ce formulaire papier.

Date limite <<< 19 mai 2022





Règlement complet disponible sur montigny-les-metz.fr



DÉPOSEZ VOS IDÉES!

Complétez ce formulaire & déposez-le **avant le 19 mai 2022** dans les urnes disponibles dans les lieux suivants : Mairie · Mairie de quartier · Piscine · Bibliothèque · Maison de la Famille · Loisirs & Culture · Centre Culturel Marc Sangnier

Nature du projet 🤯
Projet individuel (projet porté par 1 personne)
Projet collectif (projet porté par 1 collectif de personnes) / à préciser :
Pilote du projet 🤯
Nom & prénom
Adresse
Autesse
Mail
Téléphone
Total









Localisation du projet 🤯
Motivation du projet 🤯
Description du projet

À réception de votre proposition, les services de la Ville vous contacteront pour vous accompagner dans votre démarche.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à accompagner sa mise en œuvre aux côtés des services de la Ville de Montigny-lès-Metz.

Fait à Montigny-lès-Metz, le/2022

Signature:

Règlement complet disponible sur montigny-les-metz.fr

REQUEITIENT CUTIDITET UISDUMINE SUT MONUGINY-TES-MELLIT

La Ville de Montigny-lès-Metz, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel pour la mise en place du budget participatif. Les destinataires de ces données sont les chargés de mission de la démocratie participatif et à la loi «informatique et Libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un courriel à l'adresse suivante : rapad@cdg57.fr



